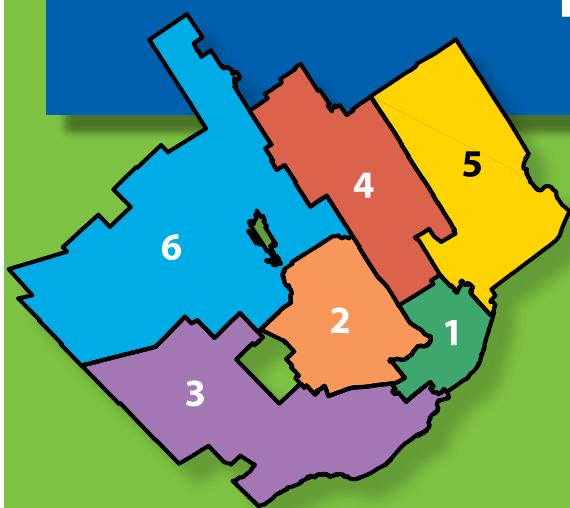




## NOUVEAU DÉCOUPAGE TERRITORIAL

# Même qualité de service !



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le territoire de la ville de Québec est passé de huit à six arrondissements et comporte 27 districts électoraux.



### *Le territoire de Québec se dessine maintenant ainsi :*

- les arrondissements de Limoilou et de La Cité ont été regroupés en une seule entité qui se dénomme l'arrondissement de **La Cité-Limoilou**;
- l'arrondissement Laurentien a été scindé en deux : une partie de son territoire (secteurs de Cap-Rouge, de Champigny et de Chauveau) a été rattachée à l'arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, qui s'appelle maintenant **Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge**, et l'autre partie (secteur de Val-Bélair) s'est jointe à l'arrondissement de **La Haute-Saint-Charles**;
- le pourtour des autres arrondissements a été légèrement modifié par l'addition ou le retrait de certaines portions de territoire limitrophes.

Au centre de ce cahier spécial, vous trouverez une carte vous présentant ce nouveau découpage territorial.

### *À votre service !*

Bien que la Ville ait un nouveau visage, elle continuera de vous offrir les mêmes services de qualité. En fait, pour la majorité des citoyens, ces modifications territoriales passeront inaperçues.

Bien sûr, le nombre d'arrondissements ayant changé, la Ville a restructuré la gestion de ses activités de manière à refléter cette nouvelle réalité territoriale. Des divisions administratives ont ainsi été regroupées et certaines publications qui étaient réalisées en huit éditions différentes (une par arrondissement), telles que le bulletin municipal ou la programmation des loisirs, sont désormais au nombre de six.

Au cours du mois de novembre, la Ville distribuera, dans tous les foyers de Québec, une fiche cartonnée à conserver. Celle-ci vous indiquera les principaux numéros de téléphone à composer pour joindre votre arrondissement et certains services municipaux. Entre-temps, vous trouverez dans les pages de ce cahier spécial de précieuses informations sur votre ville et votre arrondissement.

## INFO-ARRONDISSEMENT

### **Vous voulez savoir si une adresse a été touchée par le nouveau découpage territorial ?**

Consultez le service en ligne *Info-Arrondissement* sur le [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca). En quelques clics, ce nouvel outil de recherche vous permet de trouver le nom de l'arrondissement et du district électoral pour une adresse donnée.

# NOUVEAU DÉCOUPAGE DES ARRONDISSEMENTS

## Arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Population: 73 910 habitants  
Superficie: 153,3 km<sup>2</sup>

**Bureau d'arrondissement**  
305, rue Racine  
Québec (Québec) G2B 1E7  
Tél.: 418 641-6007

### Heures de réponse téléphonique:

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h  
Ligne Info automatisée (24 heures/24, 7 jours/7): 418 641-6700  
Courriel: [haute-saint-charles@ville.quebec.qc.ca](mailto:haute-saint-charles@ville.quebec.qc.ca)



## Arrondissement des Rivières

Population: 60 409 habitants  
Superficie: 49 km<sup>2</sup>

**Bureau d'arrondissement**  
233, boulevard Pierre-Bertrand  
Québec (Québec) G1M 2C7  
Tél.: 418 641-6002

### Heures de réponse téléphonique:

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h  
Ligne Info automatisée (24 heures/24, 7 jours/7): 418 641-6200  
Courriel: [lesrivieres@ville.quebec.qc.ca](mailto:lesrivieres@ville.quebec.qc.ca)



## Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

Population: 102 267 habitants  
Superficie: 96,7 km<sup>2</sup>

**Bureau d'arrondissement**  
Édifice Andrée-P.-Boucher  
1130, route de l'Église  
Québec (Québec) G1V 4X6  
Tél.: 418 641-6003

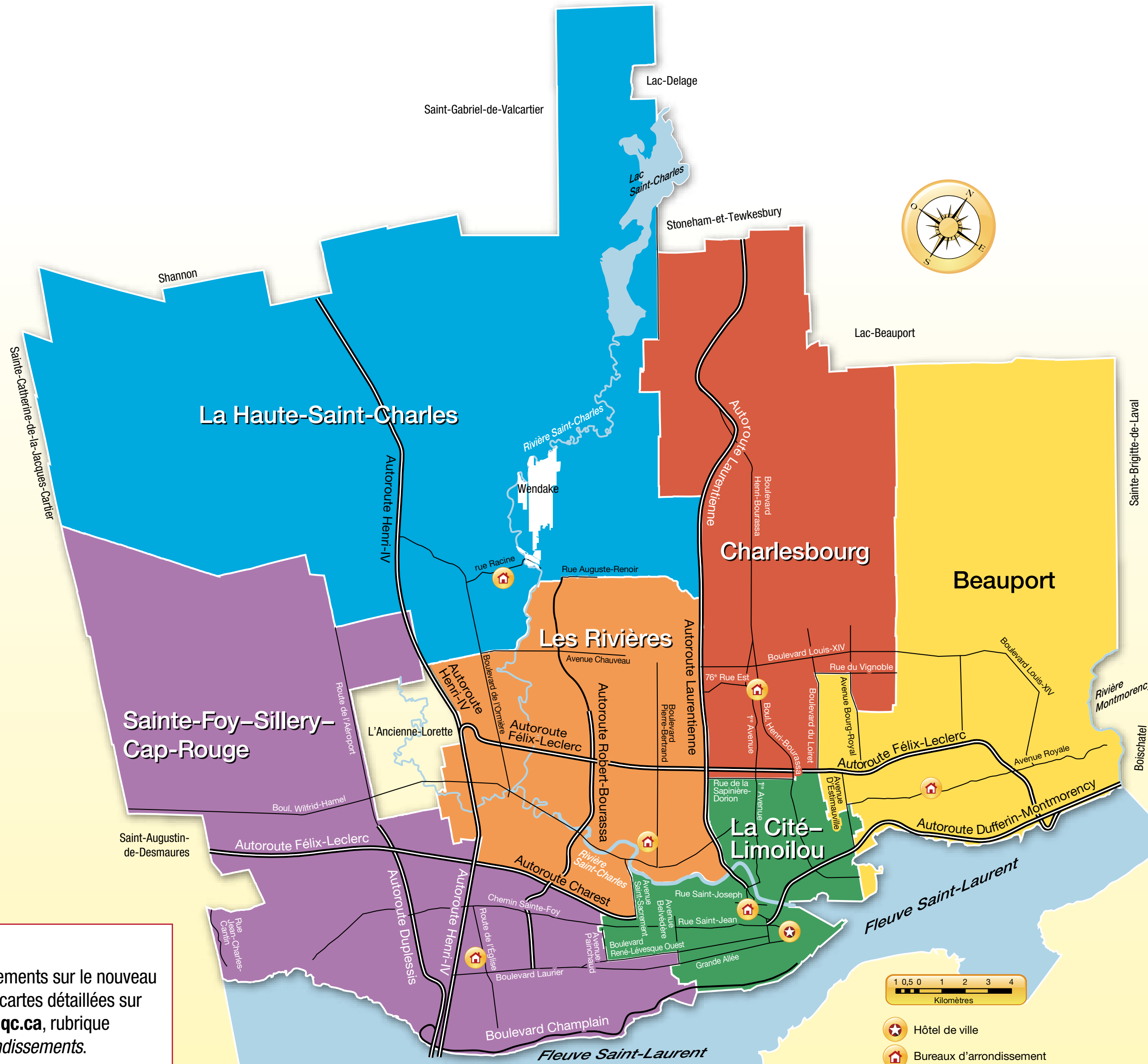
### Heures de réponse téléphonique:

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h  
Ligne Info automatisée (24 heures/24, 7 jours/7): 418 641-6300  
Courriel: [sainte-foy-sillery-cap-rouge@ville.quebec.qc.ca](mailto:sainte-foy-sillery-cap-rouge@ville.quebec.qc.ca)



## Pour en savoir plus...

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur le nouveau découpage territorial, vous pouvez consulter les cartes détaillées sur le site Internet de la Ville, au [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca), rubrique *Sujets de l'heure, Nouveau découpage des arrondissements.*



## Arrondissement de Beauport

Population: 74 881 habitants  
Superficie: 78,9 km<sup>2</sup>

**Bureau d'arrondissement**  
10, rue Hugues-Pommier  
Québec (Québec) G1E 4T9  
Tél.: 418 641-6005

### Heures de réponse téléphonique:

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h  
Ligne Info automatisée (24 heures/24, 7 jours/7): 418 641-6500  
Courriel: [beauport@ville.quebec.qc.ca](mailto:beauport@ville.quebec.qc.ca)



## Arrondissement de La Cité-Limoilou

Population: 106 861 habitants  
Superficie: 23,5 km<sup>2</sup>

**Bureau d'arrondissement**  
399, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 8E2  
Tél.: 418 641-6001

### Heures de réponse téléphonique:

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 18 h  
Ligne Info automatisée (24 heures/24, 7 jours/7): 418 641-6100  
Courriel: [lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca](mailto:lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca)



## Arrondissement de Charlesbourg

Population: 72 814  
Superficie: 66,6 km<sup>2</sup>

**Bureau d'arrondissement**  
Édifice René-Bédard  
160, 76<sup>e</sup> Rue Est  
Québec (Québec) G1H 7H5  
Tél.: 418 641-6004

### Heures d'ouverture:

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30  
Ligne Info automatisée (24 heures/24, 7 jours/7): 418 641-6400  
Courriel: [charlesbourg@ville.quebec.qc.ca](mailto:charlesbourg@ville.quebec.qc.ca)



- Population estimée à partir du fichier des îlots de Statistique Canada, Recensement 2006 — Service de l'aménagement du territoire, Division de l'urbanisme
- Source cartographique et superficie: Service de l'ingénierie, Division de l'arpentage et de la cartographie

## Toute une équipe à votre service!

**Depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier, le regroupement des arrondissements de La Cité et de Limoilou est devenu une réalité tangible.**

Quelque 280 personnes sont actuellement à pied d'œuvre et travaillent pour vous livrer des services de qualité. En tant que citoyen de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, vous pourrez compter sur leur fiabilité et leur efficacité.

Leur engagement est de vous offrir un service responsable, courtois et attentionné.

### Portrait de l'arrondissement

Population : 106 861 habitants  
Superficie : 23,5 km<sup>2</sup>

Les limites territoriales de l'arrondissement sont :

**Nord** - arrondissement de Charlesbourg

**Sud** - fleuve Saint-Laurent

**Est** - arrondissement de Beauport

**Ouest** - arrondissements des Rivières et de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

L'arrondissement comprend neuf quartiers (Lairet, Maizerets, Montcalm, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Sacrement, Saint-Sauveur, Saint-Roch, Vieux-Limoilou, Vieux-Québec-Cap-Blanc-colline Parlementaire).

Il comprend aussi six districts électoraux (Vieux-Québec-Montcalm, Saint-Sacrement-Belvédère, Saint-Sauveur, Des Faubourgs, Maizerets-Lairet et Sylvain-Lelièvre).

**Pour joindre votre arrondissement, faire une requête ou obtenir un service, un seul numéro :  
418 641-6001**

### Bureau d'arrondissement

399, rue Saint-Joseph Est  
Québec (Québec) G1K 8E2  
**418 641-6001** ou [lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca](mailto:lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca)  
**Site Internet :** [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)  
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

#### Services disponibles au bureau d'arrondissement :

- Information et documentation
- Paiement des taxes municipales
- Demande de permis de construction
- Permis de déneigement (nouveau permis et renouvellement)
- Permis et vignettes de stationnement
- Assermentation
- Dépôt d'une plainte ou d'une requête

### Comptoir de service

1310, 1<sup>re</sup> Avenue  
Québec (Québec) G1L 3L1  
**418 641-6001** ou [lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca](mailto:lacite-limoilou@ville.quebec.qc.ca)  
**Site Internet :** [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)  
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30

#### Services disponibles au comptoir de service :

Information et documentation  
Paiement des taxes municipales  
Renouvellement des permis de déneigement  
Permis et vignettes de stationnement

Voici quelques informations sur les services aux citoyens offerts par le nouvel arrondissement de La Cité-Limoilou.

### Collecte des matières résiduelles

Les horaires de collectes des matières résiduelles ne sont pas modifiés par le regroupement des arrondissements de La Cité et Limoilou.

### Requêtes et plaintes



Les requêtes et plaintes s'effectuent au bureau d'arrondissement au **418 641-6001**.

### Objets monstres

Pour vous débarrasser des objets monstres qui ne peuvent être réemployés, vous devez prendre obligatoirement un rendez-vous auprès de votre bureau d'arrondissement au **418 641-6001**. Vos monstres ménagers seront ramassés dans la journée du rendez-vous qui sera fixé.

### Permis de déneigement

Vous pouvez obtenir un nouveau permis de déneigement au bureau d'arrondissement, 399, rue Saint-Joseph Est. Le renouvellement des permis peut aussi être complété au bureau d'arrondissement ou au comptoir de service, 1310, 1<sup>re</sup> Avenue.

Le coût du permis est calculé en fonction de la surface à déneiger. En 2009, le coût de permis est de 5,77 \$ le m<sup>2</sup>.

### Permis de construire

Communiquez avec votre bureau d'arrondissement (399, rue Saint-Joseph Est) afin de connaître les conditions d'obtention d'un permis ou les normes à respecter pour les travaux ne nécessitant pas de permis. Des fiches techniques sur les normes de construction sont aussi disponibles sur place.

Pour information : **418 641-6641**

### Permis de stationnement

Pour une première demande, présentez-vous au bureau d'arrondissement, 399 rue Saint-Joseph Est, ou au comptoir de service, 1310, 1<sup>re</sup> Avenue, avec deux preuves d'identité.

### Vignettes tempête

Une vignette tempête est offerte pour la période du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars au coût de 101,59 \$, taxes incluses. On peut se la procurer au bureau d'arrondissement, 399, rue Saint-Joseph Est, ou au comptoir de service, 1310, 1<sup>re</sup> Avenue.

### Paiement des taxes municipales

Les taxes municipales sont payables par la poste à l'adresse indiquée sur l'enveloppe-réponse;

- au bureau d'arrondissement;
- au point de service;
- dans les Caisses populaires Desjardins et à la Banque Nationale du Canada;
- avec les services Internet AccèsD, TelNat et autres.

## Un, deux, trois, quatre... à votre service !

Perte de territoire au nord et gain au sud et à l'ouest... voilà comment se résument les changements territoriaux vécus dans l'arrondissement des Rivières. Pour ce qui est des services que nous vous offrons, aucun changement à l'horizon : **c'est notre priorité.**

### UN numéro de téléphone

En composant le **418 641-6002**, vous êtes assurés d'appeler au bon endroit, et ce, quel que soit le motif de votre appel.



Notre personnel attentionné se fera un plaisir de vous répondre.

### UNE adresse électronique

Pas le temps de téléphoner? Écrivez-nous à [lesrivieres@ville.quebec.qc.ca](mailto:lesrivieres@ville.quebec.qc.ca). Une façon simple et rapide de communiquer avec nous, où et quand vous le voulez.

### Statistiques 2008

Saviez-vous que l'Arrondissement des Rivières...

- a répondu à 44 753 appels téléphoniques
- a accueilli 3 484 visiteurs
- a répondu à plus de 2 500 courriels

### DEUX endroits à votre disposition

Vous désirez nous rendre visite? Sachez que nous dispensons des services à deux adresses et que chacune d'elle offre des services différents. Voici une brève liste qui vous aidera à les distinguer.

233, boulevard Pierre-Bertrand Bureau d'arrondissement	100, rue Chabot Division de la Gestion du territoire
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Paiement des taxes</li> <li>■ Demande de permis de déneigement</li> <li>■ Demande de renseignements sur une multitude de sujets (loisirs, travaux publics, encombrants « monstres », recyclage...)</li> <li>■ Plaintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Demande de permis :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>· construction neuve</li> <li>· rénovation</li> <li>· agrandissement</li> <li>· abattage des arbres</li> </ul> </li> <li>■ Information sur le zonage</li> </ul>

### TROIS conseils de quartier

Les conseils de quartier de Duberger/Les Saules, Neufchâtel-Est/Lebourgneuf et Vanier relèvent de l'Arrondissement des Rivières. Soulignons que malgré le redécoupage des arrondissements, le territoire couvert par ces conseils n'a pas été modifié.



Les conseils de quartier sont là pour vous.

### Outil unique de démocratie

Leur mandat : vous consulter. En effet, ces conseils vous permettent de comprendre et d'exprimer vos opinions et idées sur des projets qui touchent votre milieu et votre qualité de vie. Chaque conseil se réunit une fois par mois (sauf l'été). N'hésitez pas à vous y présenter!

Renseignements : Mario Demeule, au **418 641-6002**.

### 3 bonnes raisons de participer à mon conseil de quartier

- Je tiens à ma qualité de vie
- J'ai des projets à soumettre
- Mon opinion peut faire une différence

### QUATRE conseillers municipaux

En assistant aux séances du conseil d'Arrondissement, vous êtes témoins des décisions prises par les élus de l'arrondissement des Rivières. Tenues chaque mois, ces séances vous accordent également une période où vous pouvez poser vos questions aux élus. Et, n'oubliez pas que vous pouvez aussi vous adresser directement à eux, et ce, en dehors de ce conseil. Ils sont votre voix.

## Écocentres

Pour vous désencombrer de façon écologique

Écocentre des Rivières 1700, rue Provinciale	Écocentre Matrec 1700, boulevard Jean-Talon Ouest
<b>Du 15 avril au 15 novembre</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ du lundi au mercredi, de 9 h à 17 h</li> <li>■ jeudi et vendredi, de 9 h à 19 h</li> <li>■ samedi, de 9 h à 17 h</li> <li>■ dimanche, fermé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ tous les jours, de 7 h à 18 h</li> </ul>
<b>Du 16 novembre au 14 avril</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ du mardi au samedi, de 9 h à 17 h</li> <li>■ dimanche et lundi, fermé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ du lundi au samedi, de 8 h 30 à 16 h 30</li> <li>■ dimanche, fermé</li> </ul>
<b>Objets acceptés</b>	
<b>Matériaux secs</b>	
Limite de 3 mètres cubes par année par logement. Des frais de 25\$ le mètre cube supplémentaire s'appliquent. Ayez en main une preuve de résidence.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Arbres de Noël</li> <li>■ Bois</li> <li>■ Branches</li> <li>■ Déblais d'excavation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Matériaux de construction, déchets de démolition</li> <li>■ Matières granulaires</li> <li>■ Métaux ferreux et non ferreux</li> </ul>
<b>Encombrants, pneus et résidus domestiques dangereux</b>	
Le service est gratuit sans limites de quantité.	
<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Gros rebuts métalliques (ex. : cuisinière)</li> <li>■ Gros rebuts non métalliques (ex. : baignoires)</li> <li>■ Pneus</li> <li>■ Ampoules fluocompactes</li> <li>■ Batteries</li> <li>■ Bonbonnes de gaz propane vidangées</li> <li>■ Chlore pour la piscine</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Diluants à peinture</li> <li>■ Eau de javel</li> <li>■ Essence à briquet</li> <li>■ Huiles usées</li> <li>■ Peintures</li> <li>■ Pesticides</li> <li>■ Téléphones cellulaires</li> <li>■ Tubes fluorescents</li> </ul>

Plus de détails au [www.ville.quebec.qc.ca/ecocentres](http://www.ville.quebec.qc.ca/ecocentres).

# Bienvenue à l'Arrondissement de SAINTE-FOY-SILLERY-CAP-ROUGE!

## Voici votre AIDE-MÉMOIRE sur les services à la population!

Le bureau d'arrondissement, situé dans l'édifice Andrée-P.-Boucher au 1130, route de l'Église, devient  **votre référence** en matière d'information et de services à la population. Le personnel de votre nouvel arrondissement est prêt à répondre à toutes vos questions! **418 641-6003**

Les édifices où sont établis les points de service de Cap-Rouge et Noël-Brulart seront occupés par les organismes communautaires et récréatifs du secteur, devenant ainsi des centres communautaires.

Un préposé demeurera toutefois sur place pour vous donner de l'information générale et vous permettre de déposer certains documents.

Pour tout savoir sur les éléments touchant  **votre quotidien** :

Opérations de déneigement et stationnement de nuit : ...	<b>418 641-6666</b>
Loisirs et vie communautaire : .....	<b>418 641-6043</b>
Ordures et matières recyclables : .....	<b>418 641-6093</b>
Permis, inspection, urbanisme et zonage : .....	<b>418 641-6053</b>
Service de police (poste d'arrondissement) : .....	<b>418 641-6060</b>

Pour connaître rapidement nos activités et nos services, utilisez la **ligne info automatisée** : **418 641-6300**.



## LES COLLECTES DANS L'ARRONDISSEMENT : AUCUN CHANGEMENT

Malgré la nouvelle dénomination de l'arrondissement, **les jours de collecte demeurent les mêmes**. Ainsi, les ordures ménagères continueront d'être enlevées toutes les semaines et les matières recyclables, aux deux semaines, comme à l'habitude.

SECTEURS	JOURS DE COLLECTE
Sainte-Foy	Lundi, mardi et jeudi selon la zone de collecte
Sillery	Mercredi
Cap-Rouge	Mercredi
Champigny et Chauveau	Jeudi

Horaire détaillé : [un seul clic!](#)

[www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieres\\_residuelles/info\\_collecte.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/matieres_residuelles/info_collecte.aspx)

## Des loisirs et des sports à profusion!

Prendre l'air, ça vous intéresse? Le territoire du nouvel arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge vous offre plusieurs possibilités! La base de plein air de Sainte-Foy et le parc de la Plage-Jacques-Cartier sont, entre autres, des endroits où les loisirs et les sports sont pratiqués. Le nouvel arrondissement compte également trois piscines intérieures ainsi que trois patinoires intérieures en plus des nombreux centres de loisirs et communautaires. Venez profiter de tous ces équipements pour vous dégourdir et faire le plein d'énergie. Informez-vous des diverses offres d'activités!

Renseignements : **418 641-6003**

ou consultez la *Programmation des loisirs automne-hiver 2009-2010*.

## CONSEILS DE QUARTIER : MÊMES TERRITOIRES

Malgré le nouveau découpage des districts électoraux, les territoires des conseils de quartier sont inchangés. Pour accéder à la page de chacun des conseils et connaître le calendrier des assemblées, les ordres du jour, les procès-verbaux adoptés et bien plus, consultez le site Internet de la ville ([www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier](http://www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier)).

Renseignements : **418 641-6301**, poste 3333

## Les équipements patrimoniaux et culturels, que d'histoire à raconter!

N'oubliez pas que le nouveau territoire de l'arrondissement possède une belle variété d'équipements patrimoniaux et culturels. Vous pourrez ainsi alimenter votre curiosité en visitant les quatre bibliothèques maintenant présentes sur un seul territoire. Les activités, les ateliers et les conférences sont accessibles à tous! De vraies mines d'or pour toute la famille!

Bibliothèque Champigny : .....	<b>418 641-6145</b>
Bibliothèque Charles-H.-Blais : .....	<b>418 641-6276</b>
Bibliothèque Monique-Corriveau : .....	<b>418 641-6277</b>
Bibliothèque Roger-Lemelin : .....	<b>418 641-6143</b>

Les maisons patrimoniales n'attendent que vous! Venez les visiter : elles témoignent de la riche histoire de l'arrondissement. Expositions, ateliers et diverses activités y sont organisés tout au long de l'année. Renseignez-vous!

Maison des Jésuites de Sillery : .....	<b>418 654-0259</b>
Maison Hamel-Bruneau : .....	<b>418 641-6280</b>
Maison Léon-Provancher : .....	<b>418 650-7785</b>
Site historique de la Visitation : .....	<b>418 654-4576</b>
Villa Bagatelle : .....	<b>418 654-0259</b>

# Arrondissement de **CHARLESBOURG**

## Toute une équipe à votre service...

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le territoire de la ville de Québec est passé de huit à six arrondissements. Pour Charlesbourg, cette modification n'a aucune incidence notable et le personnel de votre bureau d'arrondissement continuera de vous offrir les mêmes services avec la même rigueur et le même professionnalisme qui font sa réputation depuis plusieurs années déjà. Vous avez donc toujours

### **TOUTE UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE...**

#### **Pour vous accueillir**

Votre bureau d'arrondissement est situé au 160, 76<sup>e</sup> Rue Est et les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Le bureau d'accueil demeure ouvert durant la pause du midi pour vous permettre de déposer divers documents ou pour obtenir de l'information d'ordre général. Vous pouvez également

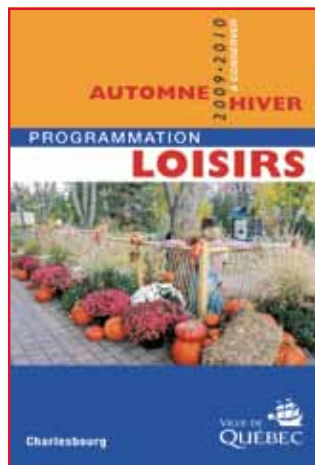


vous renseigner sur les services offerts et les activités de loisirs, en accédant à notre ligne d'information automatisée au **418 641-6400**.

Vous avez un commentaire, une demande d'information ou d'intervention, une suggestion, ou une plainte à formuler, communiquez avec nos agentes au traitement des requêtes au **418 641-6004** ou à [charlesbourg@ville.quebec.qc.ca](mailto:charlesbourg@ville.quebec.qc.ca) et elles se feront un plaisir de vous aider.

#### **Pour vous divertir**

Les séances de patinage et de bain libres sont gratuites sur tout le territoire. L'horaire est disponible sur le site de la Ville au [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca), capsule « citoyens », section « loisirs et sports » et via la ligne info au **418 641-6400**.



Nous vous rappelons que l'abonnement à la bibliothèque est également gratuit. Pour connaître les heures d'ouverture et tous les détails de la programmation : [www.bibliothequesdequebec.qc.ca](http://www.bibliothequesdequebec.qc.ca).

Le programme loisirs automne-hiver, élaboré en collaboration avec nos organismes partenaires, offre au-delà de 300 activités sportives, culturelles et sociocommunautaires, toutes aussi intéressantes et variées les unes que les autres. Le programme est disponible au [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca), capsule « citoyens », section « loisirs et sports ».

#### **Pour vous aider dans vos projets de construction et de rénovation**



Vous avez des projets de construction ou de rénovation? Peu importe l'arrondissement, les normes à respecter sont les mêmes lorsque vous désirez, par exemple, installer une clôture, une piscine, un garage, un cabanon, etc.

Pour vous aider, nous vous invitons à consulter les fiches d'information détaillée pour certains types de permis les plus fréquemment demandés au [www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/reglementspermis/propriete.aspx](http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/reglementspermis/propriete.aspx) et au bureau d'arrondissement. Vous pouvez également consulter les normes dans le règlement de zonage en vigueur, soit le R.A4.V.Q. 87, sur la page d'accueil du site Internet de la Ville, sous la rubrique « Sujets de l'heure ». **Renseignements au 418 641-6054.**

#### **Pour entretenir vos rues et vous alimenter en eau potable**

L'Arrondissement de Charlesbourg poursuit son programme de gestion des sels de voirie qui vise à assurer une meilleure qualité de notre environnement.

Ainsi, lors de précipitations importantes, nous appliquons un mélange composé de sable et d'un certain pourcentage de sel afin que la surface enneigée soit sécuritaire pour les automobilistes et les piétons. En plus d'être écologique, cette façon de faire permet une meilleure adhérence des pneus sur une surface enneigée.



Toujours dans un souci environnemental, les résidus recueillis par les balais mécaniques lors du nettoyage des rues, sont transportés au site Jean-Talon, traités et réutilisés comme matériaux de remblai lors de nos travaux d'excavation.

Pour savoir si le stationnement de nuit est permis dans les rues durant la saison hivernale, composez le **418 641-6666**, 24 h/jour et 7 jours/semaine.

#### **De l'eau potable de qualité**

La nouvelle usine de traitement de l'eau potable (UTE) de Charlesbourg nous assure d'une qualité de l'eau qui respecte les plus hauts standards. L'usine est également dotée d'un système d'urgence lui permettant de poursuivre ses opérations, même lors d'une panne électrique majeure.

De plus, les quatre usines de traitement actuellement en opération dans la ville de Québec, peuvent interagir entre elles de sorte que si par exemple l'usine de Charlesbourg rencontre un problème de fonctionnement, les autres sont en mesure de prendre la relève et de continuer à nous alimenter normalement, ce qui représente une assurance qualité très appréciable.

## Saviez-vous que?

- La première école de Charlesbourg a été ouverte en 1727, que la population était de 1 420 personnes en 1762 et que le premier bureau de poste a débuté ses opérations en 1853.
- **L'arrondissement de Charlesbourg c'est :**
  - 340 km de rues et 195 km de trottoirs
  - un réseau d'aqueduc et d'égout de 319 km et 1 980 bornes-fontaines
  - 567 600 m<sup>2</sup> d'espaces verts et 13 parcs de jeux et forestiers
  - un parc industriel où opèrent 50 entreprises qui procurent de l'emploi à plus de 600 personnes
- La nouvelle usine de traitement de l'eau (UTE) a une capacité de production de 56 000 m<sup>3</sup>/jour et est dotée d'un réservoir connexe de 30 000 m<sup>3</sup>.
- La Bibliothèque compte 24 342 abonnés et une impressionnante collection de 162 389 livres (jeunes et adultes) en plus de 14 041 documents audiovisuels et 6 707 périodiques.
- Grâce à l'utilisation de la géothermie et aux autres mesures d'économie d'énergie, la Bibliothèque réduit ses coûts de chauffage et de climatisation de l'ordre de 55 %.

## Redécoupage du territoire Peu de changements pour l'arrondissement de Beauport

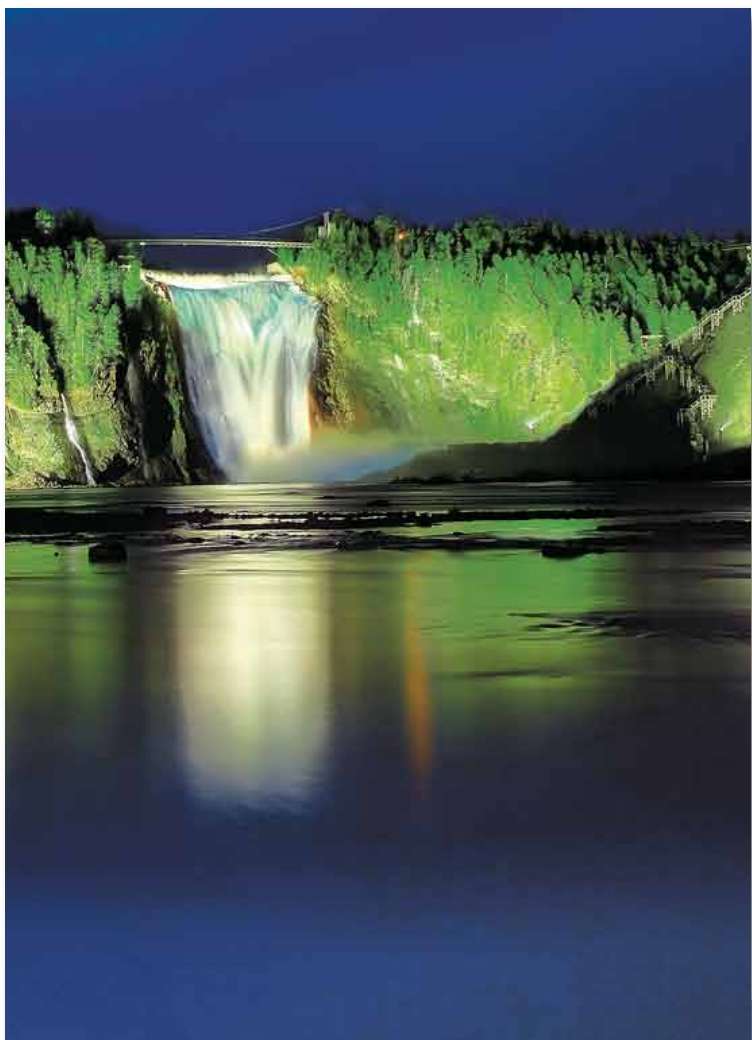
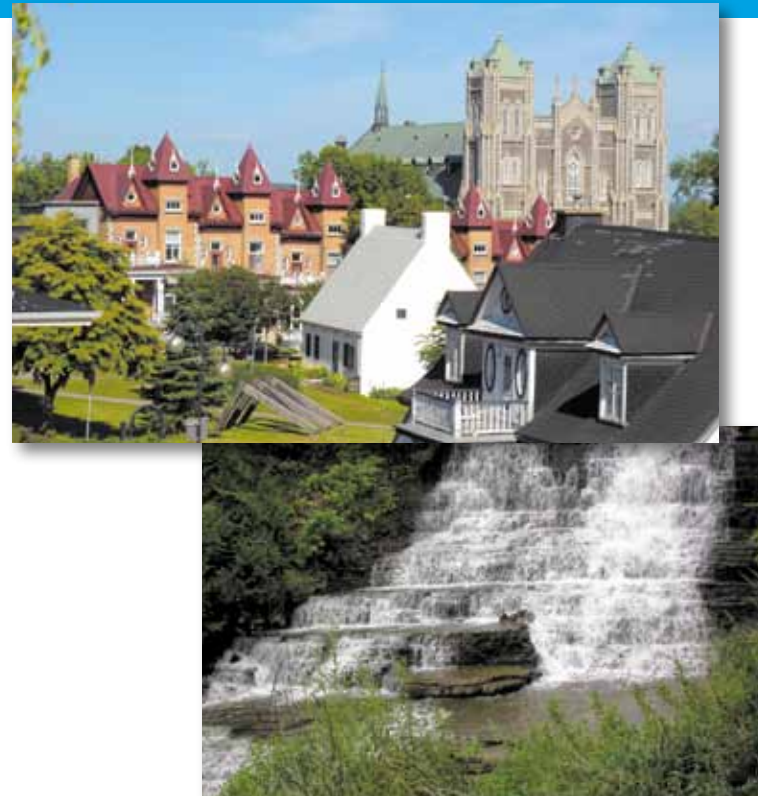
Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le territoire de la ville de Québec est passé de huit à six arrondissements. Pour les citoyens de Beauport, cette modification n'a aucune incidence puisque notre territoire conserve en grande partie son intégrité.

Créé en 2002, l'arrondissement de Beauport a conservé le même découpage territorial que l'ancienne ville du même nom. Cette dernière était issue du regroupement, en 1976, des municipalités de Sainte-Thérèse-de-Lisieux, Saint-Michel-Archange, Montmorency, Courville, Giffard, Beauport et Villeneuve.

Ceinturé au nord par les Laurentides, au sud par le majestueux fleuve St-Laurent et à l'est par les mémorables chutes Montmorency, ce territoire s'avère le berceau de l'Amérique du Nord. Depuis que le sieur Robert-Giffard a reçu par la compagnie des Cent-Associés la seigneurie en 1634, Beauport a été le chef-lieu de moulins, de brasseries et la terre d'accueil de résidents hospitaliers et dynamiques. Il conserve précieusement les traces de sa naissance dans le paysage : l'arrondissement historique, s'étendant sur six kilomètres, renferme quelques 550 bâtiments d'intérêt patrimonial, des trésors inestimables.

### Un lieu où il fait bon vivre

Depuis sa création, Beauport recèle maints joyaux issus de la nature et de l'environnement exceptionnels qui l'entourent et qui font le bonheur des amateurs d'art, de sports et de plein air. Songeons, entre autres, à la magnifique baie de Beauport, dont les infrastructures ont été entièrement réaménagées dernièrement, au Camping municipal, récipiendaire de plusieurs prix pour la qualité des sites et des services offerts, à la chute Montmorency, dont les feux d'artifices laissent bouche bée les résidents et les visiteurs. Pas étonnant que l'arrondissement de Beauport continue d'être, au fil des ans, un lieu où il fait bon vivre !



## Des services à votre portée!

*La fusion des arrondissements n'entraîne que peu de changements dans l'arrondissement de Beauport. Voici les services qui sont toujours à votre portée !*

**Le bureau d'arrondissement est votre porte d'entrée au sein de l'administration municipale. Il est situé au 10, rue Hugues-Pommier, au numéro 418 641-6005.**

**L'arrondissement comprend quatre Divisions qui offrent des services directs à la population :**

- la Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif
- la Division de la gestion du territoire
- la Division de la culture, des loisirs et de la vie communautaire
- la Division des travaux publics

### Des services à votre portée !

- **accueil des citoyens:** ..... 418 641-6005  
(réception, nouveaux résidents, demande d'informations générales et de brochures)
- **requêtes et plaintes:** ..... 418 641-6035  
(dénégement, éclairage de rue, voirie)
- **inscriptions et bottin des activités de loisirs:** ..... 418 641-6045
- **perception de certaines redevances** ..... 418 641-6005
- **communications et relations avec les médias** ..... 418 641-6005  
(informations aux citoyens, relations publiques)
- **archives** ..... 418 641-6005  
(consultation de documents d'archives municipales et historiques)
- **permis de construire et certificats d'autorisation** ..... 418 641-6005  
(renseignements, réglementation, émission)
  - **environnement et enlèvement des matières résiduelles** ..... 418 641-6005  
(qualité de l'air, de l'eau, propreté des terrains, ordures régulières, collectes sélectives)
  - **lotissement, signalisation, rues locales** ..... 418 641-6005  
(demandes pour ajout de signalisation, modification de l'emplacement de signalisation ou de poteaux ou de borne-fontaine, correction d'un design de rue)
  - **Location des salles et des plateaux sportifs** ..... 418 641-6045
  - **Ouverture, fermeture ou dégel d'un branchement d'aqueduc** ..... 418 641-6035
  - **Pour rejoindre les Travaux publics** ..... 418 641-6501, poste 8921

### Service de police

**URGENCE** ..... **9-1-1**  
Commandant du poste de l'arrondissement ..... 418 641-6411, poste 5683

### Service de protection contre les incendies

Prévention ..... 418 641-6411, poste 7200

**En raison du redécoupage territorial, votre nouvel Arrondissement de La Haute-Saint-Charles vous fournit dans cette page quelques renseignements utiles concernant les services municipaux.**

Qu'est-ce qui change ? Qu'est-ce qui ne change pas ? Les capsules qui suivent vous dressent le portrait de la situation qui prévaut actuellement dans votre nouvel arrondissement.

#### **Coordonnées de votre Arrondissement**

Numéro de téléphone : **418 641-6007**  
Courriel : **haute-saint-charles@ville.quebec.qc.ca**  
Ligne d'information automatisée : **418 641-6700**

**Bureau d'arrondissement**, 305, rue Racine  
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

C'est là que sont regroupés la plupart de nos services, notamment la Direction de l'Arrondissement, la Division des relations avec les citoyens et du soutien administratif et le conseil d'arrondissement.

**Bureau administratif**, 3490, route de l'Aéroport  
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Dans l'ancien bureau d'arrondissement de Laurentien, on retrouve la **Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire** de même qu'une partie du personnel de la **Division de la gestion du territoire**. Étant donné que des travaux doivent être effectués avant que tout le personnel de la Division de la gestion du territoire puisse aménager au bureau administratif, le **bureau de Saint-Émile (2210, rue de la Faune) va demeurer ouvert** jusqu'au début de février 2010.

**Un bon conseil. Avant de vous rendre à l'un de nos bureaux, appelez-nous au 418 641-6007.**

**Cela vous évitera des déplacements inutiles.**

### **Saviez-vous que ?**

La Haute-Saint-Charles occupe le 1<sup>er</sup> rang avec sa superficie de 153,3 km<sup>2</sup> et le 4<sup>e</sup> rang avec sa population de 73910 personnes de tous les arrondissements de la ville de Québec ?



## **Renseignements utiles**

### **Information et requêtes**

Les demandes de renseignements, les demandes de service, les plaintes, vos suggestions et commentaires sont toujours reçus au bureau d'arrondissement. Le **418 641-6007** est le numéro à composer pour communiquer avec votre arrondissement.

### **Séances du conseil d'arrondissement**

Les séances publiques de votre conseil d'arrondissement se tiennent le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois à la salle 109 du bureau d'arrondissement. Pour communiquer avec votre conseiller municipal, vous n'avez qu'à composer le **418 641-6007**.

### **Collecte des matières résiduelles**

Aucune modification. Les mêmes horaires et mêmes services sont assurés. Pour connaître les jours des différentes collectes, pour faire ramasser les gros rebuts (monstres) ou pour en savoir plus sur les matières récupérées lors de la collecte de recyclage, communiquez au bureau d'arrondissement, au **418 641-6007**.

### **Taxes, médailles pour les chiens et permis de déneigement**

Le bureau d'arrondissement est l'endroit pour obtenir des renseignements sur votre compte de taxes, les médailles pour les chiens ou les permis pour le dépôt de la neige d'un terrain privé dans une rue ou encore pour leur paiement. Informez-vous d'abord au **418 641-6007**.

### **Culture, loisir et vie communautaire**

Pour connaître les modalités d'inscription et les activités présentées à la session d'hiver par votre Arrondissement, les organismes et la Corporation de loisirs de Neufchâtel, secteur Ouest, consultez la programmation loisirs des arrondissements de La Haute-Saint-Charles et Laurentien (secteur de Val-Bélair) qui a été distribuée dans tous les foyers en août dernier.

Rappelons que vous devez vous inscrire **par la poste** aux activités offertes par votre Arrondissement ou déposer votre fiche d'inscription et votre chèque dans les chutes à courrier du bureau d'arrondissement, du bureau administratif et des centres communautaires Paul-Émile-Beaulieu et Saint-Émile. Si vous souhaitez le faire **en personne**, vous devez vous présenter au bureau administratif, 3490, route de l'Aéroport.

Le numéro **418 641-6700** vous donne accès à la ligne d'information automatisée qui diffuse des informations sur des sujets variés, notamment sur les horaires des arénas, des bibliothèques, des piscines, etc... Prenez note que ces différents horaires sont également publiés sur le site Internet de la Ville ([www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca)).

### **Permis de construire et réglementation**

Jusqu'au début de février 2010, vous devez demander et recevoir un permis de construire ou encore obtenir de l'information sur la réglementation d'urbanisme :

- au bureau administratif (3490, route de l'Aéroport) pour les citoyens du secteur de Val-Bélair;
- au bureau de Saint-Émile (2210, rue de la Faune) pour les résidents des secteurs de Neufchâtel, de Lac-Saint-Charles, de Loretteville et de Saint-Émile.

Pour joindre la Division de la gestion du territoire, vous pouvez composer le **418 641-6057**.

### **Travaux publics et déneigement**

Aucun changement ne surviendra concernant les opérations d'entretien (déneigement, nettoyage printanier, etc.) du réseau routier effectuées par la Division des travaux publics. Même prestation de service, même fréquence de passage de la machinerie... Pour toute urgence se rapportant à la voirie, aux canalisations de l'eau et aux égouts, vous devez composer en tout temps le **418 641-6007**.

Rappelez-vous que, du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril, le stationnement dans la rue est permis, sauf lorsque des opérations de déneigement ou d'entretien de la chaussée sont prévues dans votre secteur. Aucun changement n'a été apporté aux périodes d'interdiction qui sont toujours les suivantes :

- secteurs des Châtelers, de Lac-Saint-Charles, de Loretteville et de Saint-Émile : de minuit à 6 h;
- secteur de Neufchâtel Est : de 22 h à 6 h 30;
- secteur de Val-Bélair : de 19 h jusqu'à la fin des opérations dans le secteur où vous désirez garer votre véhicule.

Pour vous informer des conditions de stationnement, il suffit de composer le **418 641-6666**.

### **Sécurité**

Pour toute urgence nécessitant l'intervention des policiers, des pompiers ou des ambulanciers, le **9-1-1** reste le numéro à composer.

Pour obtenir des conseils de sécurité ou de prévention, etc. auprès de votre poste de police d'arrondissement, vous devez composer le **418 641-6118**.